



La Gazette met les gaz sur le secteur de l'info et des sports

Préambule

*« Il faut que tout change pour que rien ne change » **

* réplique attribuée à Tancredi Falconeri, le personnage qu'interprète Alain Delon dans « *Le Guépard* » de Luciano Visconti, adaptation du roman de Giuseppe Tomasi di Lampedusa.

Ils sont venus conquérants, nous faire honneur de leur présence, portés par l'élan de leur règne qui commence. Les nouveaux directeurs Philippe Corbé, Julien Duperray, Nicolas Marut, respectivement directeur de l'information de France Télévisions, directeur de la rédaction nationale et directeur franceinfo canal 16.

Des hommes souriants, fiers de leur nomination, volontaires, et visiblement très motivés... à l'idée d'imposer leur loi du silence.

Non pas une, ni deux, ni trois, mais six fois la direction a affiché sa volonté de ne pas répondre aux questions des élus concernant :

- L'organigramme à la direction de l'info,
- Le traitement de l'info au service culture,
- La perte de sens au service environnement,
- La répartition des tâches en politique, en société, au service JRI,
- Le casting des soirées électorales,
- Le peu de moyens octroyés à la partie nationale d'ICI fabriquée à Vaise.

Une posture à l'encontre de la raison d'être d'une instance représentative et qui augure bien mal des rapports directions/salariés de l'info et des sports. L'autoritarisme n'a pas sa place dans une entreprise de service public, nous nous y opposerons farouchement.

À quoi songent ces nouvelles têtes pensantes quand ils désertent les questions éditoriales pour assener leur mantra de tour de vis budgétaire ? Faut-il leur rappeler que depuis des années les salariés de l'audiovisuel public voient défiler une cohorte de chefs qui n'ont que le mot austérité à la bouche, sauf lorsqu'il s'agit de négocier leur salaire ou leurs indemnités de départ ?

Et pourquoi pas évoluer ? Insuffler un projet fédérateur, prôner la bienveillance, la confiance, la réconciliation à des salariés qui subissent le casting où prospèrent l'entre-soi et la cooptation au détriment de l'antenne et de l'esprit d'équipe.

La CGT invite la direction à rompre avec le vieux monde, à s'affranchir des vieux réflexes racornis du passé qui consistent à croire qu'« *Il faut que tout change pour que rien ne change* ».

Non ça ne marche pas comme ça dans l'audiovisuel public. Les salariés sont en demande de dialogue social apaisé. Et la CGT continuera de porter leurs questions !

Ce mois-ci dans la Gazette :

- *Le management toxique dans plusieurs services*
- *Les lenteurs de CONCUR*
- *Télématin parent pauvre des éditions*
- *Des contrats du privé à franceinfo*
- *Les mixeurs du 20h sous pression*
- *Le système D sur franceinfo.fr*

...

Bonne lecture !

Rédaction nationale

- *Organigramme direction de l'info : circulez y'a rien à voir !*

L'ex-directeur de l'info occupe-t-il une nouvelle fonction au sein de FTV ? Si oui laquelle ? Sinon, a-t-il négocié un départ ?

Même question pour l'ex-directrice adjointe de l'information et directrice de Franceinfo TV.

Quel est le nouvel organigramme à la direction de l'information ?

Quel est le nouvel organigramme à Franceinfo TV ?

Le nouveau directeur de l'information confirme que Nicolas Marut est le nouveau responsable de Franceinfo tv.

Selon la direction, Muriel Pleyne fait toujours partie du périmètre de l'information, mais sans préciser ses nouvelles attributions. Faut-il comprendre que c'est un placard ?

En ce qui concerne l'ex-directeur de l'info, la direction ne souhaite faire aucun commentaire. Malgré l'insistance des représentants de proximité, nous n'en saurons pas davantage. Mais la Gazette vous livre un scoop, enfin un demi-scoop car c'est un secret de Polichinelle que le directeur démissionné négocie son chèque de départ.

- *Fin de ICI : personne ne doit rester sur le bord du chemin*

Comme on le craignait, la fin de ICI rédaction nationale expose certains salariés à des troubles psychosociaux. La direction met-elle tout en place pour aider les salariés sans affectation ? Si oui à quelle échéance ?

La direction prétend que tout est mis en place pour trouver une position pour les salariés à repositionner sur un poste à la direction de l'info en prenant en compte leurs compétences.

Sauf que **les représentants du personnel** le voient bien, depuis janvier, certains salariés qui travaillaient sur ICI, se retrouvent sans solution. Le temps passe et la direction ne semble pas mesurer à quel point ces salariés se sentent abandonnés.

- Éditions nationales de ICI : un éditorial au rabais ?

Le week-end du 28 février/1^{er} mars, les bombardements au Moyen-Orient ont été largement et logiquement couverts par la rédaction nationale pour les éditions de France 2. En revanche, cette actualité de premier plan a été sous-traitée dans les éditions nationales de France 3.

En ce week-end de basculement géopolitique, voici ce que Ici a proposé aux téléspectateurs des régions : le service minimum.

Édition du samedi 28 février midi : un seul sujet frais de 1'20 (!!) sur la situation internationale. Sinon reprise Télématin ou de vieux sujets F2.

Édition du samedi soir : un seul sujet frais sur la situation internationale et reprise d'un sujet F2 du 13H sur Israël (comme si la situation n'était pas évolutive).

Édition de dimanche midi 1^{er} mars : À noter l'effort sur le sujet Khamenei – reprise Télématin (avec même commentaire mais avec une autre voix et charte graphique de la 3) !

Édition de dimanche soir : des reprises du 13H et un seul sujet sur la situation internationale prévu.

Les **RP** alertent la direction sur cette insuffisance éditoriale. Peut-elle être attentive à ce qui est diffusé dans la partie nationale des journaux ICI en région ? Les téléspectateurs ont droit à un traitement de qualité, au même titre que dans les éditions nationales de France 2.

La direction répond une nouvelle fois que cette question ne relève pas de l'instance de proximité.

- Soirée électorale : dérapages à l'antenne

Le dimanche 15 mars, une éditorialiste a « dérapé » en direct lors de la soirée du 1^{er} tour des élections municipales sur franceinfo. Nathalie Saint-Cricq a qualifié Eric Ciotti, candidat UDR allié au RN, de « Benito » (référence au leader fasciste Benito Mussolini). La chaîne et la journaliste ont présenté des excuses aux téléspectateurs. L'éditorialiste, durant la même soirée, a commenté en attendant le discours de Manuel Bompard, coordinateur de LFI, en disant « *C'est qui la petite ?* », à propos d'Imane Hamel, cadre du parti. Une remarque que là encore la journaliste imaginait « off » mais qui s'est entendue à l'antenne et que la jeune femme a rectifié publiquement sur X.

La direction a suspendu l'éditorialiste pour une semaine. Mais que se passera-t-il ensuite ? Qu'a prévu de faire la direction vis-à-vis d'une figure de l'antenne qui représente la rédaction et dont les dérapages portent atteinte à la crédibilité du service public ?

La direction a d'abord expliqué que la question ne relevait pas de cette instance.

Les RP ont alors voulu savoir qui, de la nouvelle ou de l'ancienne direction de l'info, était responsable du naufrage de la première soirée électorale des municipales sur nos antennes.

Le nouveau directeur a admis qu'il avait jugé nécessaire de s'impliquer dans la soirée électorale du second tour des municipales pour assurer son bon déroulement. Il espère que la différence entre le premier et le second tour s'est vue à l'antenne.

Un tel désaveu de l'équipe dirigeante ne peut pas en rester là **selon les RP**.

- *CEDAET : le management toxique continue*

En octobre dernier, le cabinet d'expert CEDAET a remis son rapport sur le risque grave à la rédaction nationale. Depuis, rien n'a changé dans certains services : Société, Politique, JRI. A croire que certains chefs n'ont pas pris la peine de lire les 160 pages du rapport pourtant très instructif. 160 pages qui ne laissent pas indifférents les députés de la commission d'enquête sur l'audiovisuel public. Jeudi 22 janvier, les parlementaires ont auditionné pendant 1h30 les experts de CEDAET sur les risques psychosociaux décrits dans le rapport. Alors pourquoi dans les services le comportement de certains chefs reste inchangé ?

Au service société la cheffe de service continue à classer les journalistes en deux catégories : ceux qui font les sujets pour le 20H et ceux qui ne sont bons qu'à faire la petite main pour le 20h comme s'ils n'avaient ni expériences ni compétences. Beaucoup de journalistes sont en souffrance au service société, les arrêts maladie et accidents du travail se multiplient.

Au service politique, un adjoint du service exerce son autoritarisme sans limite, décidant seul qui doit ou non exister à l'antenne et dans les JT, qui doit prendre part aux campagnes électorales. Il exerce ainsi une forme de droit de vie ou de mort sur la carrière des journalistes de son service en toute subjectivité.

Chez les JRI le chef continue à faire fonctionner le service comme s'il existait deux catégories de journalistes. Les bien lotis et les autres trop souvent écartés des belles missions... sauf sur leur temps de vacances.

Ce management toxique dénoncé dans le rapport CEDAET n'est plus acceptable. Quand le plan d'actions sera enfin présenté et mis en œuvre par la direction ?

La direction des ressources humaines assure que des pistes d'action seront présentées au CSE du Siège du mois d'avril. Ces pistes seront élaborées par les directrices et directeurs de l'info.

- *Service société : un acharnement qui interroge*

Plusieurs journalistes du service société se sont vu refuser leurs demandes de vacances pour cet été, alors que 3 sur 4 avaient déjà essuyé un refus pour Noël 2025. La direction du service n'instaure aucun dialogue à ce sujet et les journalistes concernées vivent ce double refus des vacances comme une injustice.

Or ces refus de vacances répétés à l'encontre de certaines journalistes ne respectent pas l'accord collectif qui prévoit : « *Les salariés à qui il aurait été refusé une demande de congés seront prioritaires lors des demandes suivantes.* »

Les RP demandent que la direction fasse respecter les conditions de prise de congés prévues par l'accord collectif.

Le nouveau directeur de la rédaction Julien Duperray assure qu'il faut respecter le droit de chaque salarié, tout en veillant à assurer la continuité du fonctionnement du service pendant les vacances. Il ajoute qu'il faut de l'équité et cela incombe au chef de service qui doit savoir instaurer le dialogue.

Les RP avertissent que le dialogue est rompu entre la cheffe de service société et les salariées privées par deux fois de vacances.

- *Télématin : parent pauvre des éditions*

Et ça se voit à l'antenne. Pour Télématin, il arrive souvent que rédacteurs et monteurs fabriquent des sujets en kit la veille pour le lendemain. Il faut savoir que Télématin ne dispose d'aucun infographiste l'après-midi et le soir pour les sujets montés la veille. Les rédacteurs montent des sujets sans pouvoir inclure d'infographie. Le sujet est validé et mixé de manière incomplète, pour quel résultat ?

Le 5 mars dans le journal de 8h, faute d'infographie, un sujet sur la hausse des appels au 3919 a été diffusé avec une image arrêtée pendant 20 secondes. L'infographie dont la commande avait été passée la veille a été réalisée le lendemain matin par l'infographiste de 5h-9h30, mais le serveur était en panne et l'infographie n'a jamais pu être intégrée dans le sujet. Pour ce sujet qui devait contenir deux infographies, plusieurs personnes ont travaillé pour rien : la rédactrice, son chef de service, le rédacteur en chef et l'infographiste. Le résultat à l'antenne est pitoyable.

Pouvons-nous espérer une vacation supplémentaire d'infographiste l'après-midi et en soirée pour accompagner les montages de Télématin fabriqués la veille ?

La direction refuse d'ajouter une vacation d'infographiste pour Télématin. Elle conseille de donner les chiffres en plateau.

Cette réponse est consternante et porte un nom : qualité empêchée.

- *Télématin : Il manque toujours un chef d'édition*

Le mois dernier les RP ont expliqué à quel point le responsable d'édition est submergé de travail et qu'un chef d'édition ne serait pas de trop pour travailler sur les éditions quotidiennes de Télématin semaine et week-end. En semaine, la charge de travail est particulièrement lourde avec 6 éditions, soit 53 minutes d'antenne (plus que le 20H) et 6

allers-retours en régie. De plus, les processus de fabrication sont plus complexes donc plus chronophages.

Les autres éditions, 13H et 20H, fonctionnent, elles, avec un couple responsable / chef d'édition.

La direction s'était engagée à étudier sérieusement ce problème pour alléger la charge de travail du responsable d'édition qui, en arrêt maladie depuis plus d'un an, est remplacé par des CDD courts uniquement. Des décisions vont-elles être prises rapidement ?

La direction explique qu'un salarié de Ici était à l'essai pour le remplacer, mais son contrat n'est pas renouvelé. Elle annonce qu'aucune création de poste de chef d'édition n'est prévue à Télématin pour soulager le responsable d'édition.

- La culture, parent pauvre des JT

Aucun festival d'été couvert l'an dernier. 5 équipes de reportage de la rédaction à Cannes l'an dernier contre 2 cette année. Et pas de page spéciale dans le 20H. Plus de sujets musiques, ni spectacle vivant, ni grandes expos évoquées dans nos JT. Les propositions des journalistes du service culture sont presque systématiquement retoquées. Ces derniers constatent une disparition historique dans les éditions des JT. (cf CR du CSE du 25/26 mars)

La culture reviendra-t-elle dans les JT ?

Le nouveau directeur de l'info a tout d'abord refusé de nous répondre. **Les RP** lui ont alors rappelé que des salariés sont en souffrance et en quête de réponse. Devant notre insistance la direction s'est voulue rassurante : « *tout le monde aura de l'activité* ».

Les RP soulignent que les ex-France 3 vivent mal cette situation depuis la fermeture des JT de Ici qui leur commandaient des reportages culture.

Le directeur de l'info assure qu'en avril il doit intervenir au CSE siège sur le plan d'actions post expertise CEDAET.

Bref, aucune réponse digne d'un directeur qui sait ce qui se passe dans ses services.

- Service culture en autogestion

Pourquoi la cheffe du service culture n'est-elle toujours pas remplacée après plus de 5 mois d'absence ? Des informations concordantes évoquent sa négociation pour un départ de l'entreprise. Sera-t-elle alors remplacée, ou cela préfigure-t-il une dilution du service dans un autre service de la rédaction ?

Selon le directeur de la rédaction, la cheffe de service est en arrêt de travail. Selon les besoins du service il explique qu'il peut demander à des rédacteurs d'aller en conférence de rédaction pour avoir un dialogue avec l'édition. Il dit que la direction serait à la recherche d'une solution.

- Service environnement : avis de tempête

Quelle est la stratégie de la direction concernant la couverture des dossiers Climat et Environnement ? Un service a été créé il y a 3 ans pour traiter de ces questions particulièrement importantes pour l'avenir des Français. Mais les journalistes observent que depuis plusieurs mois, leur mission a dérivé vers la description de phénomènes météo et des sujets relevant du pool sur des angles "catastrophes naturelles". Quasiment plus de sujets sur les initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ou sur l'adaptation au réchauffement. Très peu de reportages "solutions", qui pourtant aèrent les JT en étant moins anxiogènes. En revanche, beaucoup de sujets sur les arnaques, la consommation énergétique, les assurances...

La direction répond qu'elle passera dans ce service. Elle ne souhaite pas en parler avec l'instance de proximité.

Les RP avertissent que les journalistes du service environnement sont de plus en plus désabusés, ils ont l'impression que leur expertise n'est plus du tout prise en considération.

- Convention climat : dans le brouillard !

La Convention Climat de FTV a rendu ses préconisations, fruits d'un long travail de concertation et de réunions de mai à octobre 2025. Le rapport a pour l'heure uniquement fait l'objet d'une communication très floue, qui ne donne aucune précision sur les 86 propositions élaborées. Pourquoi ce rapport n'est-il pas transmis à tous les salariés comme s'y était pourtant engagée la Présidente ? Il a pourtant fait l'objet de beaucoup de publicité en interne et a mobilisé un budget conséquent pour associer 80 salariés sur 5 sessions de travail. La Présidente a notamment évoqué le 16 décembre dernier les "*actions que nous allons prendre suite à l'ensemble de vos propositions*". 96% des propositions auraient été retenues. Lesquelles ?

Par ailleurs, cette Convention a proposé des mesures éditoriales. Ces mesures dépassaient le mandat initial, mais Delphine Ernotte a publiquement dit dans l'émission interne « En Direct » que ces propositions seraient transmises à la Direction des antennes et des programmes de France Télévisions. Le Directeur les a-t-il reçues ? Ces propositions seront-elles suivies d'effet ?

La direction prétend que cette question n'est pas du ressort de l'instance de proximité. Si ! Des mesures pouvant modifier les conditions de travail des salariés relèvent pleinement des prérogatives des RP ! Elle assure qu'elle passera dans le service environnement pour avoir des échanges avec les journalistes.

- Prestataires des bureaux de France 2 : SOS monteurs

Les monteurs de la société Vidélio-Events, société qui facture des prestations de montage de France 2 pour certains bureaux en région, se plaignent des contrats de travail qui ne

sont plus conformes au régime des annexes 8 et 10 qui régit le statut d'intermittent. Certains risquent de perdre leur statut et pour l'instant, Vidélio ne réagit pas aux demandes des monteuses. La direction peut-elle prendre contact avec cette société afin qu'elle réagisse, il en va du bon fonctionnement des bureaux de France 2.

La direction de l'information reconnaît qu'elle ne gère pas les relations entre ses prestataires et les personnes employées par ces derniers.

Les RP exigent que la direction mette fin à cette dérive qui existe depuis trop longtemps. Les monteuses des bureaux de F2 en région doivent être directement salariés par FTV !

- Concur : les CDD en difficulté

Plusieurs journalistes CDD qui font des remplacements à la rédaction nationale se plaignent de délais beaucoup trop longs pour le remboursement de leurs frais liés aux missions (hébergements, repas). Ils se retrouvent avec plusieurs centaines d'euros, voire plus, en attente de remboursement, ce qui occasionne des problèmes d'argent pour ces précaires. Beaucoup de notes de frais font des allers-retours avec les gestionnaires de Concur, dont les commentaires de refus des notes ne sont pas toujours clairs, voire contradictoires entre deux gestionnaires.

La direction pourrait-elle faire en sorte que ces journalistes ne soient pas mis en difficulté financière à cause de remboursements trop tardifs ?

La direction assure que la remarque a été transmise aux personnes en charge de gérer les notes de frais.

Les CDD ne doivent pas hésiter à se rapprocher des représentants syndicaux pour signaler tout retard. Ils feront suivre aux personnes en charge de ces dossiers.

franceinfo TV

- CDD : la valse des contrats FTV Studio

Une partie de l'équipe édition de la matinale week-end se sont vu annoncer assez brutalement le non-renouvellement de leur contrat en CDD pour être désormais embauchés pour la même activité par FTV Studio. Pourquoi cette décision ? Quel est exactement le périmètre des postes concernés ? Qui conserve la décision éditoriale finale pour une tranche info chapeauté par la rédaction de franceinfo mais largement mise en œuvre par des équipes qui dépendront désormais de FTVS ?

La direction explique que la présentatrice 18/20H Week-End et de Tout est politique est sur un contrat FTVS, et que les personnes embauchées par FTV Studio ne pèsent pas dans les effectifs de FTV. Le directeur de la rédaction de franceinfo TV ajoute que pour toutes les émissions le 18/20 semaine et week-end, les processus éditoriaux se passent comme pour le reste de l'antenne. Toutes les conférences se déroulent avec la rédaction en chef de

franceinfo (Messy, Cantarelli, Rey). Le contrôle éditorial est présent et total. FTVS ne veut pas dire autonomie éditoriale.

La direction oublie un peu vite le droit : le donneur d'ordre est le signataire du contrat, pas l'entreprise utilisatrice. On assiste à une manœuvre grossière pour supprimer des ETP. En attendant, les CDD concernés ne sont plus payés aux mêmes conditions, et ça c'est scandaleux.

franceinfo.fr

- Non-respect de l'accord collectif

L'accord collectif a été dénoncé par la présidente Delphine Ernotte-Cunci en juillet 2025, notamment afin d'ouvrir des négociations sur l'évolution des métiers. Chez les journalistes par exemple permettre à un JRI d'être aussi monteur et inversement.

Une évolution qui est loin d'être acquise.

Toutes les doubles compétences ont jusqu'ici été négociées avec les instances, y compris à Franceinfo TV lors de sa mise en place.

Pourquoi le service des réseaux sociaux met-il en œuvre ces cumuls de compétences au mépris des règles établies ailleurs dans l'entreprise ?

La directrice de franceinfo.fr veut relativiser. Les tournages se cantonnent à l'utilisation de l'iPhone, Pour le montage les journalistes ne font selon elle, qu'un bout à bout. C'est quelques plans et des cartons de textes... Ben voyons... Qui peut informer la directrice que le montage par un journaliste qu'il soit au numérique ou au linéaire (sauf à franceinfo canal 16) n'est pas autorisé par nos accords?

- Droit de regard des journalistes sur leur travail

Il est désormais demandé aux équipes de participer à la production de sujets pour les réseaux sociaux en plus du premium et de franceinfo.

On demande aux journalistes de filmer eux-mêmes des petits plateaux. Ils envoient leurs rushes, sans droit de regard sur le montage final.

Outre que c'est une charge de travail supplémentaire, comment encadrer ces nouvelles demandes pour de nouveaux formats, évolution nécessaire de nos pratiques ?

La directrice de franceinfo.fr déclare que depuis septembre 2025 son service sollicite les journalistes volontaires sur le terrain ou s'adresse aux chefs de service pour fabriquer du contenu « natif » (du contenu fabriqué spécialement pour les réseaux sociaux). En général c'est calé en amont pour discuter sur ce qu'on pourrait faire, le déroulé du récit. Pendant la réalisation, les journalistes sont guidés à distance pour produire des plateaux. Ceux qui veulent peuvent faire des plans de montage fait à Paris. Dans 99% des cas les sujets sont validés par les journalistes.

Les RP s'interrogent : pourquoi ne pas créer un cadre d'expérimentation ? Ils insistent sur la nécessité de négocier sur ces nouvelles pratiques ILLEGALES au regard de notre accord collectif, puisqu'un sujet est fait par une EQUIPE et pas par un journaliste seul. Ils rappellent qu'à France 3, un accord a été signé par tous les syndicats et qu'une expérimentation est en cours.

La direction précise que 2 publications natives sont réalisées par jour par la rédaction nationale. Dans ce cas précis, on ne parle pas de reboutiquage.

DRM

- Mixage 20h : les mixeurs ne sont pas des robots

Les mixeurs sont sous pression et ils tiennent à le faire savoir aux équipes du 20H. Les tâches s'accumulent juste avant l'antenne. Parfois il faut jongler avec trois reportages en même temps avec les V1, V2... Alors que certains sujets auraient pu être validés dès 17h30, c'est à la dernière minute qu'ils arrivent au mixage parfois avec des traductions.

Les mixeurs pointent un manque d'anticipation qui en cas de problème technique met en danger l'antenne. Pourquoi ne pas nommer un responsable qui répartirait les sujets du 20H sur les trois mixages ? Et encore une fois, dès qu'un sujet peut être validé, inutile d'attendre le dernier moment pour passer au mixage.

La direction affirme qu'il y a un travail en cours avec l'éditorial et la Fabrique. Les demandes de dernière minute doivent être l'exception. Dans l'idéal à 19h30 les 5 premiers sujets devraient être mixés.

- Mixage actu : attention à la vétusté !

Les salles de mixage Actu A, B et C nécessitent des travaux de rénovation importants : renouvellement de la climatisation actuelle hors-service, réfection des plafonds et des murs ainsi qu'une amélioration de l'isolation phonique. Ces travaux auraient dû être réalisés dès 2019 lors du passage à proTools, qui impliquait une mise aux normes acoustique et technique des locaux.

À ce jour, près de 7 ans plus tard, aucun chantier n'a été engagé. Dans le même temps, les conditions de travail des mixeurs et des journalistes qui utilisent ces salles se dégradent depuis plusieurs années.

Quelles sont les raisons de ce retard depuis 2019 ?

Où en est ce projet aujourd'hui ?

Quel calendrier réaliste est envisagé pour le lancement de ces travaux ?

La direction a commandé des mises à jour des stations de travail. La validation technique sera effective la semaine du 23 mars, et le redéploiement aura lieu en suivant. Pas de travaux prévus sur le bâtiment en 2026, donc pas de rénovation de la partie acoustique.

- Infographie : SOS des infographistes

Mais que se passe-t-il à l'infographie ? Arrêt de travail, accident du travail... Les RP veulent comprendre pourquoi les salariés sont en souffrance.

La direction recense un accident du travail suite à un incident entre deux salariés du même service, un arrêt de travail long en 2026 et un autre arrêt court, sur un effectif de 20 à 30 personnes. La direction ne note aucun signal d'alerte particulier.

Les RP soulignent que l'arrêt brutal du télétravail en matinale exigé de manière unilatérale par la direction a profondément déstabilisé les salariés concernés.

La direction réaffirme que le télétravail est un accord qui peut être remis en cause.

La CGT entend rester vigilante sur l'état de santé des infographistes, et prêtera une attention particulière aux conditions de travail dans ce service.

- Coup de chauffe au PCinfo

Le mois dernier nous alertions qu'au PCinfo la chaleur est particulièrement élevée depuis des mois. Les températures ont pu monter quotidiennement au-dessus de 27°C en fonction du temps de chauffe des machines et de la présence plus ou moins nombreuse des techniciens.

Ces températures engendrent des symptômes comme fatigue, maux de tête ou encore sécheresse oculaire. Une intervention récente a permis une baisse d'environ 2°C, mais ce n'est pas suffisant, la température est toujours aujourd'hui en moyenne à 25°C portes ouvertes et alors que nous sommes en hiver.

Les représentants de proximité demandent à la direction d'intervenir afin de pouvoir retrouver une température acceptable dans ce service.

La direction, consciente du problème, nous avait répondu qu'elle attendait que les IMG (Immobilier et Moyens Généraux) agissent. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Selon la direction le problème est réglé. Une intervention a permis de retrouver une température normale au PCinfo.

Les RP saluent la résolution de ce problème. Une bonne nouvelle n'est pas coutume et mérite d'être soulignée ! On remarquera toutefois que la résolution n'est pas du fait de la direction de l'info...

- Régies automatisées : réduction des effectifs

Les évolutions structurelles des régies du Siège équipées d'automates de production, annoncées dans le projet Genesys, ne sont pas neutres pour les métiers de l'édition (rédacteur en chef, rédacteur en chef adjoint, responsable d'édition, chef d'édition, chargé d'édition et assistant d'édition et/ou de production), et ce ne sont peut-être pas les seuls (ex : le fonctionnement du PC info, de la médiathèque, du montage actu, de l'infographie).

L'impact de la refonte des régies et plateaux va très probablement également être important sur le fonctionnement des rédactions.

La direction peut-elle nous dire comment elle envisage les évolutions fonctionnelles et organisationnelles de la rédaction nationale ?

La direction assure que le projet Genesys se borne à la modernisation des régies de production, L'objectif est d'utiliser pleinement ces outils. Cela n'a, selon elle, pas d'impact sur d'autres services. Les journalistes possèdent déjà les outils NRCS (Newsrooms, Open Media, Newsboard).

Les RP soulignent que si la direction de l'info avait la moindre compétence en gestion de projet et des parcours professionnels, cela se saurait. Nier l'évidence est une faute. Ce n'est pas quand les outils seront déployés qu'il faudra se demander comment accompagner les équipes dans les changements de pratiques imposés par une vision hors sol du travail réel.

- *Magasin de l'info : problème à l'Ingest*

Voici revenir les soucis de raideurs de l'Ingest du magasin. En effet, à chaque nouveau format de caméra (5D, Alpha 7, FX6 et autres iPhone nouvelle génération, mais aussi les cartes d'enregistrement son issues des mixettes enregistreuses) apparaissent très souvent des incompatibilités, voire un refus d'ingest. C'est pourtant une étape vitale quand on travaille en numérique.

Est-il prévu, dans un avenir très proche, de mettre à jour ou de changer ce module qui semble arriver au bout de ses possibilités ?

La direction déclare avoir identifié les problématiques. Un changement de prestataire est prévu pour assurer la maintenance des applications internes. L'outil ne sera pas renouvelé.

DRH

- *Plafond de verre au Magasin de l'info*

Alors qu'une négociation sur le niveau de classification des magasiniers n'a pas abouti et que des ateliers ont eu lieu afin d'affiner les demandes de chacun et les besoins de l'entreprise, les salariés ne voient guère arriver de changement. Certains sont clairement techniciens, d'autres plutôt formateurs au comptoir, néanmoins la plupart sont cantonnés au groupe 3 où peu d'évolutions sont possibles. Ils regardent ce qui se pratique ailleurs dans l'entreprise et sont dans une incompréhension totale. Rappelons que les services fournis par le magasin de l'info sont sans commune mesure en matière de technicité avec la proposition d'il y a encore quelques années.

Quels sont les constats et les actions de la direction suite aux ateliers de travail ?

La direction a décidé de ne pas faire évoluer l'emploi d'assistant sur un autre groupe de qualification.

Les RP dénoncent un risque de démotivation pour les salariés concernés en raison d'une non reconnaissance professionnelle injustifiée.

- Décompte horaire : à surveiller !

Une décision de la Cour de cassation a modifié le décompte des heures de travail. Depuis septembre 2025, les dispositions de l'article L.3121-28 du Code du travail ont été modifiées. Désormais on considère qu'un jour de congé est équivalent à un jour travaillé (7h si on a une organisation du temps de travail de 35h sur 5 jours, 7h48 si on a une OTT de 39h sur 5 jours).

Dans ces conditions, pourquoi les plannings ne prennent pas en compte cette évolution comme en atteste l'exemple ci-dessous :

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche | Total |
|------------------|--------|--------|------------|-------|----------|-------------|-------------|-------|
| Décompte FTV : | CONGES | CONGES | CONGES APM | JNT | RH | 09h30-19h15 | 09h30-19h15 | 17h30 |
| Décompte légal : | 7h | 7h | 03h30 | | | 8h45 | 8h45 | 35h |

Quand France Télévisions se mettra-t-elle en conformité avec la loi ?

La direction considère qu'elle n'a rien à se reprocher. Selon elle, mon-kiosque permet une gestion conforme aux règles en vigueur. La prise de congé et de récupération est intégrée dans le calcul hebdomadaire.

La CGT invite tous les salariés au décompte horaire à bien vérifier que leurs droits soient respectés.

- Quels remplacements pour les congés de naissance et les congés paternité ?

La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 crée un congé de naissance supplémentaire pour les deux parents, de 1 à 2 mois. La direction peut-elle nous confirmer que les salariés qui souhaiteront en bénéficier seront bien remplacés sur leur poste ?

Peut-elle aussi confirmer la parité de traitement entre hommes et femmes sur les congés paternité et les congés maternité ? Les femmes sont remplacées, nous demandons que les hommes le soient aussi. Nous reprenons le texte qui figure sur le site du gouvernement : « [cette mesure] vise une meilleure conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, ainsi qu'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes à l'arrivée d'un enfant." Il nous semble que France Télévisions s'inscrit dans cette vision à travers les textes qui régissent la vie de l'entreprise.

La direction explique que les remplacements des salarié-e-s en congé de naissance paternité et maternité sont examinés au cas par cas, non pas en fonction du genre de la

personne absente, mais en fonction des besoins de son service et des contraintes d'effectifs de l'entreprise.

Les RP décryptent pour vous : quand on met en avant les « *contraintes d'effectifs de l'entreprise* » tous les refus sont évidemment permis. Le progrès social n'est plus une préoccupation pour la direction.

- Entretiens annuels : attention au déclassement !

Quelles consignes ont-elles été données aux chefs de service pour les évaluations de compétences des journalistes lors de l'entretien annuel avec son manager ? Il semble que certains journalistes ont été déclassés par rapport à l'an dernier. Quel est l'objectif ? Une situation mal vécue par les concernés, et à juste titre.

La direction affirme qu'elle n'a donné aucune consigne. Elle dit regretter ces situations de malaise survenues dans les services où de telles évaluations revues à la baisse se sont produites.

La direction ment par omission, puisque si elle n'a pas donné de consigne, en revanche elle en a reçue de la RH. La CGT conseille aux salariés de bien relire le compte-rendu de leur entretien annuel avant de le signer. Plutôt deux fois qu'une !

En cas de besoin vous pouvez contacter vos élu.es Représentants de proximité

| | |
|---|---|
| Famille Information et Sports | <u>Cécile LARONCE</u> (Titulaire) |
| Famille Production, Fabrication et Technologie | <u>Arnaud HUDELOT</u> (Titulaire) <u>Florent LE RESTE</u> (Suppléant) |
| Famille Communication, Marketing et Études | <u>Isabelle YAYA-HECK</u> (Titulaire) <u>Isabelle BILLET</u> (Titulaire) <u>Pascal VOISIN</u> (Suppléant) |

Paris, le 31 mars 2026